



Services à la famille



FICHE DE DÉROGATION SCOLAIRE POUR L'INSCRIPTION D'UN ÉLÈVE DOMICILIÉ HORS SECTEUR ANNÉE 2024 - 2025

Articles L.131-5 et suivants du Code de l'Éducation

L'ENFANT

ÉCOLE SOUHAITÉE ET CLASSE :

Nom et Prénom :

Date de naissance :Lieu de naissance :

Ecole fréquentée en 2023-2024 :

PARENT 1

Lien de parenté : mère père autre (ex : *organisme, tuteur, ...*).....

Nom et Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

N° Tél

Adresse Mail :

Nom de l'employeur :

Adresse de l'employeur :

PARENT 2

Lien de parenté : mère père autre (ex : *organisme, tuteur, ...*).....

Nom et Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

N° Tél

Adresse Mail :

Nom de l'employeur :

Adresse de l'employeur :

FRÈRES ET SŒURS DE L'ENFANT

Nom et Prénom	École fréquentée	Classe

MOTIF DE LA DEMANDE

Fait à le

Signature des parents :

Ces informations sont destinées au Service Éducation afin de procéder à la saisie et à l'instruction de votre demande.

La dérogation scolaire est une procédure exceptionnelle, qui permet un changement d'école dûment justifié dans la limite de la capacité d'accueil dans la nouvelle école et de l'intérêt supérieur de l'enfant.

La Ville de Lisieux se réserve le choix final du groupe scolaire.